

Département des Affaires Juridiques

Décision : DAJ2025-196

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le code de la recherche ;

Vu le code général de la fonction publique
et ses textes d'application ;

Vu le décret du 1^{er} février 2023
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2019-59
relative à la création de l'équipe de recherche labellisée U1268 et nommant Monsieur Michel VIDAL
directeur de l'unité ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2025-69
renouvelant l'équipe de recherche labellisée U1168 et prolongeant Monsieur Michel VIDAL à ses
fonctions de directeur de l'unité ;

DECIDE :

Article 1 : Madame Maria MITEVA est nommée directrice adjointe de l'équipe de recherche labellisée U1268, intitulée « Chimie médicinale et recherche translationnelle », jusqu'au 31 décembre 2029.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2025.

Didier SAMUEL